



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE  
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2022

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux Membres de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe 4 de l'annexe expose, d'une part, le compte de résultat par origine et destination et, d'autre part, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de votre Association, établis sous la responsabilité de votre Président et de votre Trésorier.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié et la concordance avec les documents comptables des informations chiffrées données dans ces deux états.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

\*\*\*\*\*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 12 avril 2023

Le commissaire aux comptes

**RSM EST**

*Société de Commissariat aux Comptes Membre  
de la Compagnie Régionale de Colmar*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a small vertical tick mark in the middle and a small dot at the end.

**Philippe COTLEUR**

Associé

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
--	------	--------------------------------	-----	---------------------------

<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>5 807.56</b>	<b>(5 686.00)</b>	<b>121.56</b>	<b>645.28</b>
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 807.56	(5 686.00)	121.56	645.28
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 553 185.48</b>	<b>(852 439.19)</b>	<b>1 700 746.29</b>	<b>1 725 771.70</b>
Terrains	222 854.41		222 854.41	222 854.41
Constructions	1 623 855.76	(540 950.83)	1 082 904.93	1 136 352.30
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	389 902.74	(311 488.36)	78 414.38	79 475.03
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	316 572.57		316 572.57	287 089.96
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>301 599.71</b>		<b>301 599.71</b>	<b>301 599.71</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	299 999.55		299 999.55	299 999.55
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600.16		1 600.16	1 600.16
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>2 860 592.75</b>	<b>(858 125.19)</b>	<b>2 002 467.56</b>	<b>2 028 016.69</b>

<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>1 003 272.40</b>		<b>1 003 272.40</b>	<b>985 539.99</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	8 672.60		8 672.60	7 689.60
Créances reçues par legs ou donations	726 725.43		726 725.43	750 337.71
Autres créances	267 874.37		267 874.37	227 512.68
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>5 607 922.04</b>		<b>5 607 922.04</b>	<b>5 375 932.71</b>
Valeurs mobilières de placement	2 306 966.00		2 306 966.00	806 460.00
Disponibilités	3 300 956.04		3 300 956.04	4 569 472.71
Charges constatées d'avance	19 635.64		19 635.64	10 146.36
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>6 630 830.08</b>		<b>6 630 830.08</b>	<b>6 371 619.06</b>

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				

<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>9 491 422.83</b>	<b>(858 125.19)</b>	<b>8 633 297.64</b>	<b>8 399 635.75</b>
--------------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>	<b>74 403.55</b>	<b>12 500.00</b>		
<b>LEGS NET A REALISER</b>	<b>(74 403.55)</b>	<b>(12 500.00)</b>		
Acceptés par les organes statutairement compétents	(74 403.55)	(12 500.00)		
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>	<b>14 832.53</b>	<b>14 832.53</b>
Fonds propres statutaires	14 832.53	14 832.53
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>4 902 423.41</b>	<b>3 978 557.35</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	4 352 423.41	3 428 557.35
Réserves pour projet de l'entité	550 000.00	550 000.00
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	<b>(24.00)</b>	<b>(24.00)</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(60 189.76)</b>	<b>923 866.06</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>4 857 042.18</b>	<b>4 917 231.94</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>4 857 042.18</b>	<b>4 917 231.94</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations	978 496.88	938 443.15
Fonds dédiés	109 891.94	105 500.48
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>1 088 388.82</b>	<b>1 043 943.63</b>
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	9 579.00	9 661.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>9 579.00</b>	<b>9 661.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTEs sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTEs</b>	<b>2 678 287.64</b>	<b>2 428 799.18</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 330.25	88 896.89
Dettes des legs et donations	64 699.08	106 736.84
Dettes sociales	145 196.42	82 334.25
Dettes fiscales	8 008.21	7 313.27
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 391 053.68	2 143 517.93
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>2 678 287.64</b>	<b>2 428 799.18</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>8 633 297.64</b>	<b>8 399 635.75</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>Cotisations</b>	<b>260 224.00</b>	<b>253 656.00</b>	<b>6 568.00</b>	<b>2.59 %</b>
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>60 084.33</b>	<b>51 071.03</b>	<b>9 013.30</b>	<b>17.65 %</b>
Ventes de biens	27 502.00	18 014.51	9 487.49	52.67 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	32 582.33	33 056.52	(474.19)	-1.43 %
. dont parrainages	2 893.00		2 893.00	
<b>Concours publics et subventions d'exploitation</b>	<b>71 269.08</b>	<b>59 372.82</b>	<b>11 896.26</b>	<b>20.04 %</b>
<b>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co</b>				
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>2 227 399.78</b>	<b>2 358 339.72</b>	<b>(130 939.94)</b>	<b>-5.55 %</b>
Dons manuels	1 629 282.65	1 560 317.99	68 964.66	4.42 %
Mécénats	34 350.00	94 195.07	(59 845.07)	-63.53 %
Legs, donations et assurances-vie	563 767.13	703 826.66	(140 059.53)	-19.90 %
<b>Contributions financières reçues</b>	<b>30 597.73</b>	<b>29 222.02</b>	<b>1 375.71</b>	<b>4.71 %</b>
<b>Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges</b>	<b>82.00</b>		<b>82.00</b>	
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	<b>15 668.00</b>	<b>60 560.30</b>	<b>(44 892.30)</b>	<b>-74.13 %</b>
<b>Autres produits</b>	<b>6 093.67</b>	<b>5 606.78</b>	<b>486.89</b>	<b>8.68 %</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 671 418.59</b>	<b>2 817 828.67</b>	<b>(146 410.08)</b>	<b>-5.20 %</b>
Achats de marchandises	8 928.20	2 094.66	6 833.54	
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	488 879.45	444 713.61	44 165.84	9.93 %
Aides financières	1 233 227.99	638 991.76	594 236.23	93.00 %
Impôts, taxes et versements assimilés	34 434.54	27 694.95	6 739.59	24.34 %
Salaires et traitements	561 188.94	455 956.92	105 232.02	23.08 %
Charges sociales	186 919.33	149 417.74	37 501.59	25.10 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	102 388.10	97 859.69	4 528.41	4.63 %
Reports en fonds dédiés	20 059.46	77 908.53	(57 849.07)	-74.25 %
Autres charges	154 252.96	108 944.48	45 308.48	41.59 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 790 278.97</b>	<b>2 003 582.34</b>	<b>786 696.63</b>	<b>39.26 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(118 860.38)</b>	<b>814 246.33</b>	<b>(933 106.71)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	16 315.15	8 974.32	7 340.83	81.80 %
Autres intérêts et produits assimilés	10 893.71	12 796.88	(1 903.17)	-14.87 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>27 208.86</b>	<b>21 771.20</b>	<b>5 437.66</b>	<b>24.98 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>27 208.86</b>	<b>21 771.20</b>	<b>5 437.66</b>	<b>24.98 %</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(91 651.52)</b>	<b>836 017.53</b>	<b>(927 669.05)</b>	
Sur opérations de gestion	88 820.60	139 894.31	(51 073.71)	-36.51 %
Sur opérations en capital	400.00		400.00	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>89 220.60</b>	<b>139 894.31</b>	<b>(50 673.71)</b>	<b>-36.22 %</b>
Sur opérations de gestion	54 651.81	49 600.00	5 051.81	10.19 %
Sur opérations en capital	42.71		42.71	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>54 694.52</b>	<b>49 600.00</b>	<b>5 094.52</b>	<b>10.27 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>34 526.08</b>	<b>90 294.31</b>	<b>(55 768.23)</b>	<b>-61.76 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	3 064.32	2 445.78	618.54	25.29 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 787 848.05</b>	<b>2 979 494.18</b>	<b>(191 646.13)</b>	<b>-6.43 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 848 037.81</b>	<b>2 055 628.12</b>	<b>792 409.69</b>	<b>38.55 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(60 189.76)</b>	<b>923 866.06</b>	<b>(984 055.82)</b>	
Dons en nature	14 486.87	7 050.13	7 436.74	
Prestations en nature				
Bénévolat	421 190.41	388 310.62	32 879.79	8.47 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>435 677.28</b>	<b>395 360.75</b>	<b>40 316.53</b>	<b>10.20 %</b>
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	11 231.11		11 231.11	
Prestations en nature	4 932.76	7 050.13	(2 117.37)	-30.03 %
Personnel bénévole	419 513.41	388 310.62	31 202.79	8.04 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>435 677.28</b>	<b>395 360.75</b>	<b>40 316.53</b>	<b>10.20 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2022**

# TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1	OBJET SOCIAL.....	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2.</b>	<b>PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1	<i>Préambule</i> .....	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2	DÉROGATIONS.....	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i> .....	6
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>8</b>
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF .....	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i> .....	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022</i> .....	10
3.1.7	<i>Stocks</i> .....	11
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i> .....	11
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i> .....	11
3.1.10	<i>Disponibilités</i> .....	12
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	12
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i> .....	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i> .....	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i> .....	16
3.2.4.1	Tableau de variation .....	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5	<i>Dettes</i> .....	16
3.2.5.1	Etat des échéances .....	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i> .....	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	17
<b>4.</b>	<b>INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>18</b>
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) .....	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie .....	20
4.2.1.2	Dons manuels-Dons étrangers.....	20
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) .....	20
4.2.1.4	Mécénat.....	20
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) .....	21
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises .....	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i> .....	22
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	22

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i> .....	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	25
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	26
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	26
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	26
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	26
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	27
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	27
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	27
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	27
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	28
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	30
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	30
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	30
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) .....	31
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	31
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	33
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	33
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE .....</b>	<b>34</b>
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	34
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i> .....	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS .....	34
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	34
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	35
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	35
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	35

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

Le comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale contre le Cancer, fondé en 1954 et reconnu de « mission d'utilité publique » par arrêté n°86756 du 21 décembre 1987 de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, est une Association fédérée à la Ligue Nationale contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Dr Strentz Patrick a été élu Président lors du Conseil d'Administration du 7 avril 2022
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Embauche de Mme Sophia JOUFFROY au poste de comptable le 31/01/2022
- Embauche de Mme Véronique PATAT au poste de coordinatrice du point Ligue de Folgensbourg le 02/05/2022
- Modification de l'organigramme du comité au 02 mai 2022,
- Reprise de l'appel d'Offres aux hôpitaux classique
- Signature d'une convention CEPOM sur 3 ans de 165 000€ avec le Régime Local

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

#### 2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.  
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.  
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.  
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

## 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

*Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.*

*La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.*

*A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :*

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;*

### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	5 808			5 808
Immobilisations corporelles	2 494 326	144 460	85 601	2 553 185
Immobilisations financières	301 600			301 600
<b>Total</b>	<b>2 801 734</b>	<b>144 460</b>	<b>85 601</b>	<b>2 860 593</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>144 460</b>	<b>85 601</b>
→Voiture Kangoo	12 999	
→Voiture Aygo	10 299	
→Tire palette Cartouches	1 128	
→Enceinte MDL	250	
→Claviers	318	
→2 PC+claviers	2 434	
→Visio MDL	1 180	
→Stations d'accueil	1 270	
→Visio MDL	1 960	
→Visio MDL	6 181	
→PC visio	779	
→PC	1 567	
→PC portables	2 235	
→Casques réalité virtuelle Préventior	4 800	
→Kangoo		17 863
→ Caméra ancienne visio		160
→ Biens immobiliers reçus par legs	97 060	66 350
→ Biens mobiliers reçus par legs		1 228
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>144 460</b>	<b>85 601</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	5 163	524		5 687
Amort.Immobilisations corporelles	768 554	101 864	17 980	852 438
Amort.Immobilisations financières	0			0
<b>Total</b>	<b>773 717</b>	<b>102 388</b>	<b>17 980</b>	<b>858 125</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	300 000			300 000
Prêts	2 000			2 000
Autres immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>302 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>302 000</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte TSR BPCE 3%.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Renouvellement du contrat concernant les copieurs	46 183	63 trimestres	2 639
<b>Total</b>	<b>46 183</b>	<b>0</b>	<b>2 639</b>

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	301 600		301 600
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	8 673	8 673	
→ Autres Créances	267 874	267 874	
→ Créances reçues par legs ou donations	726 725	726 725	
→ Charges constatées d'avance	19 636	19 636	
<b>Total</b>	<b>1 324 508</b>	<b>1 022 908</b>	<b>301 600</b>

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Autres immos financières	300 000	289 630			
Autres valeurs mobilières	2 306 966	2 306 966			
<b>Total</b>	<b>2 606 966</b>	<b>2 596 596</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Pas de dépréciation des Autres immobilisations financières, s'agissant de titres dont le capital est garanti à l'échéance et que notre Association s'engage à conserver jusqu'au terme du contrat.

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	990 179	
Livrets et comptes épargne	2 194 905	
<b>Total</b>	<b>3 185 084</b>	<b>0</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Comptes débiteurs</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>	<b>2 390</b>	<b>2 390</b>
Clients FAE	2 390	2 390
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	<b>726 725</b>	<b>750 338</b>
<b>Autres créances</b>	<b>305 117</b>	<b>258 200</b>
AAR IntraGroupe	0	0
Legs à recevoir du BN	0	14 222
Dons à recevoir	3 945	3 945
Dons à recevoir BN	65 272	69 733
Divers produits à recevoir	49 011	0
Autres produits CD	235 900	170 300
<b>Intérêts courus</b>	<b>14 745</b>	<b>9 308</b>
<b>Total</b>	<b>1 048 977</b>	<b>1 020 236</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CCA GRENKE	5 330	3 659
CCA BNP LEASE	1 417	1 111
STOCKS BROCHURES	181	165
STOCKS FOURNITURES	12 000	5 212
CCA CMCIC	707	0
<b>Total</b>	<b>19 636</b>	<b>10 147</b>

## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>	<b>14 833</b>							<b>14 833</b>
→ Fonds statutaires	14 833							14 833
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	<b>0</b>							
<b>Ecart de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>	<b>3 978 557</b>			923 866				<b>4 902 423</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>-24</b>							<b>-24</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>923 866</b>	923 966				60 190		<b>-60 190</b>
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>4 917 232</b>	<b>923 966</b>	<b>0</b>	<b>923 866</b>	<b>0</b>	<b>60 190</b>	<b>0</b>	<b>4 857 042</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation de fonds reportés (7896)	Report de fonds dédiés (6896)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>25 056</b>	<b>23 954</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 954</b>
→ Subvention INCA	2021	25 056	23 954			23 954
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>109 207</b>	<b>81 547</b>	<b>15 668</b>	<b>20 059</b>	<b>85 938</b>
Mois du Cœur CORA Colmar	2007	236	236			236
Dons Décès ROTHENFLUE	2010	815	815			815
Dons Décès SCHELCHER	2015	520	520			520
Dons RITTER	2015	500	500			500
Dons Décès SCHINDLER	2013	1430	1430			1430
Don Bénévoles Canton Rouffach	2016	20 000	20 000			20 000
Dons Dames de Balgau	2012	1988	1988			1988
Dons Décès Serge VOGEL	2016	635	635			635
Don ECKENTSWILLER	2017	500	500	500		0
Don ECKENTSWILLER	2018	500	500	245		255
Dons Décès FUMAT/MARRONE	2018	450	450			450
Don Bénévoles Canton Rouffach	2018	2 823	2 823	2 823		0
Dons Yves BANZET	2018	795	795			795
Dons Décès BARB	2018	3 240	3 240			3 240
Dons Décès KUONY	2018	773	773			773
Don ECKENTSWILLER	2019	500	500			500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	3 760	3 760			3 760
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	2 000	2 000	2 000		0
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	1432	1432			1432
Dons décès DA-LOZZO-CONRAD	2019	415	415			415
Dons Assoc Coup de cœur	2019	1500	1500			1500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2020	9 600	2 000			2 000
Don ECKENTSWILLER	2021	500	500			500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2021	15 000	15 000	10 000		5 000
LIFE PINK	2021	2 000	2 000			2 000
SIEGE NATIONAL	2021	15 000	15 000			15 000
LES M ULHOUSIENNES	2021	1745	1745			1745
Dons Décès CLEM ENCET	2021	390	390			390
Dons décès BECK	2021	100	100	100		0
Dons Décès ROSSI	2022	400			400	400
Dons décès M ORGEN	2022	620			620	620
Don Bénévoles Canton Rouffach	2022	17 914			17 914	17 914
Dons Décès REGENT	2022	350			350	350
Dons Décès COSSE	2022	775			775	775
<i>sous-total Dons</i>		<i>109 207</i>	<i>81 547</i>	<i>15 668</i>	<i>20 059</i>	<i>85 938</i>
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>134 263</b>	<b>105 501</b>	<b>15 668</b>	<b>20 059</b>	<b>109 892</b>

### 3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Ressources	Année	Montant	1911 A	78911 B	68911 C
<b>Legs :</b>		<b>1 265 098</b>	<b>938 443</b>	<b>424 220</b>	<b>464 273</b>	<b>978 496</b>
Legs BISEY existant	2019	53 576	53 576			53 576
Legs HILLIGER	2020	10 000	10 000	10 000		0
Legs MAURER existant	2019	345 672	68 617	68 617		0
Legs LAVAL	2020	11 960	11 960			11 960
Legs GUTHMANN existant	2019	60 053	60 053			60 053
Legs LESCURE existant	2019	142 000	92 400	92 400		0
Legs KNECHT	2021	81 656	81 656			81 656
Legs FERRARI	2021	10 521	10 521			10 521
Legs GOEPFFERT	2021	59 435	59 435	59 435		0
Legs RINGENBACH	2021	296 457	296 457			296 457
AV DEC	2021	37 258	37 258	37 258		0
AV SPITZ	2021	156 510	156 510	156 510		0
Legs SCHOFFE	2022	84 218			84 218	84 218
Legs DIEBOLT	2022	4 653			4 653	4 653
Legs REBISCHUNG	2022	83 655			83 655	83 655
Legs GOEPFFERT	2022	12 345			12 345	12 345
Legs VIARD	2022	44 225			44 225	44 225
Legs GRUNDKE	2022	91 700			91 700	91 700
Legs CHEVALIER	2022	12 712			12 712	12 712
Legs FAWER	2022	5 000			5 000	5 000
Legs FESSLER	2022	125 765			125 765	125 765
<b>Donations :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>1 265 098</b>	<b>938 443</b>	<b>424 220</b>	<b>464 273</b>	<b>978 496</b>

### 3.2.4 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 661		82	9 579
→				
<b>Total</b>	<b>9 661</b>	<b>0</b>	<b>82</b>	<b>9 579</b>

#### 3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.5 Dettes

#### 3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 330	69 330		
Dettes des legs ou donations	64 699	64 699		
Dettes fiscales et sociales	153 205	153 205		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	2 391 054	2 391 054		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>2 678 288</b>	<b>2 678 288</b>	-	-

### 3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>8 008</b>	<b>7 313</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	4 211	4 211
→ Prélèvement à la source	733	656
→ Etat charges à payer	3 064	2 446
<b>Dettes sociales :</b>	<b>145 197</b>	<b>82 334</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	17 865	15 590
→ Caisse de retraite	0	4 891
→ Caisse de prévoyance	19 260	
→ Personnel autres charges à payer	41 549	9 327
→ Organismes sociaux autres charges à payer	10 793	2 390
→ Dettes congés à payer	37 484	34 597
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	18 246	15 539
→ Prélèvement à la source		
<b>Total</b>	<b>153 205</b>	<b>89 647</b>

### 3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>40 896</b>	<b>45 933</b>
→ FNP - Factures non parvenues	16 794	16 008
→ FNP - Factures non parvenues IntraGroupe	24 102	29 925
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>64 699</b>	<b>106 737</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>2 391 444</b>	<b>2 138 057</b>
Charges à payer Recherche	1 612 986	1 461 371
Charges à payer autres	463 187	306 023
Charges à payer recherche BN	223 221	305 906
Charges à payer autres organismes	64 160	61 161
Autres charges à payer - Siège	3 581	3 596
Legs à reverser au BN	24 309	
<b>Total</b>	<b>2 497 039</b>	<b>2 290 727</b>

## 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

06/03/2023 - 15:16

 <b>REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-2 589 772,92	-2 589 772,92	-2 699 059,97	-2 699 059,97
1.1 Cotisations sans contrepartie	-260 224,00	-260 224,00	-253 656,00	-253 656,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-2 227 399,78	-2 227 399,78	-2 358 339,72	-2 358 339,72
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-102 149,14	-102 149,14	-87 064,25	-87 064,25
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-111 056,05		-160 501,09	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-2 893,00			
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-12 848,78		-15 000,00	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-95 314,27		-145 501,09	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-71 269,08		-59 372,82	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	-82,00	-82,00		
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	-15 668,00	-15 668,00	-60 560,30	-60 560,30
<b>TOTAL</b>	<b>-2 787 848,05</b>	<b>-2 605 522,92</b>	<b>-2 979 494,18</b>	<b>-2 759 620,27</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-435 677,28	-435 677,28	-395 360,75	-395 360,75
Bénévolat	-421 190,41	-421 190,41	-388 310,62	-388 310,62
Prestations en nature				
Dons en nature	-14 486,87	-14 486,87	-7 050,13	-7 050,13
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-435 677,28</b>	<b>-435 677,28</b>	<b>-395 360,75</b>	<b>-395 360,75</b>

 <b>REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN</b>	Décembre 2022		Décembre 2021	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>2 212 156,64</b>	<b>2 154 958,56</b>	<b>1 375 933,79</b>	<b>1 329 137,24</b>
1.1 Réalisées en France	2 212 156,64	2 154 958,56	1 375 933,79	1 329 137,24
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	1 071 181,18	1 013 983,10	814 849,92	795 053,37
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 140 975,46	1 140 975,46	561 083,87	534 083,87
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>314 981,81</b>	<b>261 490,28</b>	<b>310 772,28</b>	<b>310 772,28</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	314 981,81	261 490,28	310 772,28	310 772,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>297 775,58</b>	<b>271 370,20</b>	<b>288 444,74</b>	<b>264 798,96</b>
3.1 Frais d'information et de communication	48 792,79	48 792,79	39 400,09	39 400,09
3.2 Frais de fonctionnement	218 246,98	191 884,31	218 632,20	194 986,42
3.3 Autres charges	30 735,81	30 693,10	30 412,45	30 412,45
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>123,00</b>	<b>123,00</b>
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>3 064,32</b>		<b>2 445,78</b>	
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	<b>20 059,46</b>	<b>20 059,46</b>	<b>77 908,53</b>	<b>53 955,00</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 848 037,81</b>	<b>2 707 878,50</b>	<b>2 055 628,12</b>	<b>1 958 786,48</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-60 189,76</b>		<b>923 866,06</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>53 351,59</b>	<b>53 351,59</b>	<b>44 664,01</b>	<b>44 664,01</b>
Réalisées en France	53 351,59	53 351,59	44 664,01	44 664,01
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>361 844,53</b>	<b>361 844,53</b>	<b>320 168,49</b>	<b>320 168,49</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>20 481,16</b>	<b>20 481,16</b>	<b>30 528,25</b>	<b>30 528,25</b>
<b>TOTAL</b>	<b>435 677,28</b>	<b>435 677,28</b>	<b>395 360,75</b>	<b>395 360,75</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431050	131 187
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432050	472 634
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	77540000	66 350
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	78164000	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	78911000	424 219
<b>TOTAL</b>		<b>1 094 390</b>

  

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	67540000	66 350
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	68164000	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	68911000	464 273
<b>TOTAL</b>		<b>530 623</b>

  

<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>		<b>563 767</b>
-----------------------------	--	----------------

#### 4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>57 192</b>	<b>51 071</b>
Manifestations	26 612	17 135
Ventes	890	880
Prestations	1 715	370
Activités de récupération	7 551	9 644
Autres pdts affectés aux missions sociales	20 424	23 042
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>17 749</b>	<b>14 222</b>
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>	<b>27 209</b>	<b>21 771</b>
Produits financiers	27 209	21 771
<b>Total</b>	<b>102 150</b>	<b>87 064</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

##### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

##### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Parrainages</b>	<b>2 893</b>	<b>0</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	<b>6 094</b>	<b>5 607</b>
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Contributions financières reçues</b>	<b>12 849</b>	<b>15 000</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>89 221</b>	<b>139 894</b>
<b>Total</b>	<b>111 057</b>	<b>160 501</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur Provisions pour risques et charges - IDR	82	0
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	15 668	60 560
<b>Total</b>	<b>15 668</b>	<b>60 560</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

---

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon une note méthodologique validée par le cabinet RSM Est et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020, selon les principes suivants :

## VENTILATION ANALYTIQUE DE LA « MAISON de la LIGUE »

### a. DECOMPOSITION ANALYTIQUE DU BATIMENT :

Pour les besoins de l'approche analytique le bâtiment a été décomposé en 5 niveaux affectés comme suit :

NIVEAU	LOCALISATION	AFFECTATION	SURFACE
1 <sup>(1)</sup>	SOUS-SOL BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	135
2	PLAIN-PIED BATIMENTS ORIGINEL & CONTEMPORAIN	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 90% Info du Public 10%	187
3 <sup>(1)</sup>	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 100%	144
4 <sup>(1)</sup>	1 <sup>er</sup> ETAGE BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	133
5	2 <sup>ème</sup> ETAGE BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 20% Prévention 60 % FONCTIONNEMENT Communication 20 %	120

**Σ 719 m<sup>2</sup>**

Remarque (1) : lors de la rédaction des procédures nous avons pris l'option –simplificatrice- de compenser les surfaces (ou parties de surfaces) suivantes :

NIVEAU	LOCALISATION	COMPENSATIONS	
		Utilisation EN MOINS pour...	Utilisation EN PLUS vers...
1	SOUS-SOL ARCHIVES	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES : DOCUMENTATION
3	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL SALLE DE REUNION	MISSIONS SOCIALES	FONCTIONNEMENT
4	1 <sup>er</sup> Etage BATIMENT ORIGINEL BUREAUX du Président, du Direction +Adjoint	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES

**b. TRAITEMENT ANALYTIQUE DES CHARGES COMMUNES DE LA MAISON DE LA LIGUE :**

CLES DE REPARTITIONS UTILISEES :

Nous avons utilisé le montant des amortissements et sa répartition en pourcentage vers les axes analytiques. La clé de répartition représente la valeur des IMMOBILISATIONS affectées aux missions sociales et au fonctionnement

Axe analytique	Libellé	BASE D'AMORTISSEMENT	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	550 790,99 €	32%
A800PRMDL	AM MDL	774 855,84 €	50%
B400	Info du Publics	43 085,95 €	3%
B800	Prévention	165 892,42 €	11%
4200	Communication	55 297,47 €	4%
		1 589 922,68 €	100%

Les charges réparties selon cette clef de répartition sont : eau, électricité, gaz, assurances, maintenance, ménage et entretiens divers.

Les factures NXO et le crédit-bail CLLS afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	25%
A800PRMDL	AM MDL	38,50%
B400	Info du Publics	2%
B800PRMDL	Prévention MDL	8,5%
4200	Communication	3%
A800PRFOL	AM FOL	9%
A800PRELM	AM ELM	13%
B800PRELM	Prévention ELM	1%
		100%

Les factures Office Partner et le crédit-bail Grenke afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	38,25%
4100PRMDL	Fonctionnement MDL	9,5%
A800PRMDL	AM MDL	9,50%
A800PRELM	AM ELM	14,25%
A800PRFOL	AM FOL	4,75%
A500	Commission Secours	4,75%
4200	Communication	4,75%
B800	Prévention	9,5%
B400	Info Publics	4,75%
		100%

### C. REPARTITION DES CHARGES COMMUNES DE L'ESPACE LIGUE DE MULHOUSE

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
A800PRELM	APM ELM	95%
B800PRELM	Prévention ELM	5%
		100%

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	4 923	3 852	154	8 928
Autres achats et charges externes	261 877	152 432	74 571	488 880
Aides financières	1 233 228	0	0	1 233 228
Impôts taxes et assimilés	23 618	3 566	7 251	34 435
Dotations aux amortissements	69 294	174	32 919	102 388
Autres charges d'exploitation	82 742	29 133	42 378	154 253
<b>Total</b>	<b>1 675 682</b>	<b>189 157</b>	<b>157 273</b>	<b>2 022 112</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	443 818	302 834
Actions d'information, de prévention et de dépistage	80 360	68 896
Actions de formation	1 426	1 198
Actions de recherche	9 271	7 788
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	75 327	74 287
Frais de fonctionnement (dont communication)	137 906	150 372
<b>Total</b>	<b>748 108</b>	<b>605 375</b>

#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	834 999	625 217
Actions d'information, prévention, dépistage	162 294	132 583
Actions de formation	5 123	5 125
Actions de recherche	64 169	47 595
Actions autres	4 597	4 329
<b>Total</b>	<b>1 071 182</b>	<b>814 850</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	377 663	61 733
Actions d'information, prévention, dépistage	100 012	76
Actions de formation	7 080	
Actions de recherche	656 221	499 275
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>1 140 976</b>	<b>561 084</b>

### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

#### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

#### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	48 793	39 400
Frais de gestion	169 893	175 917
Frais de formations administratives	498	0
Impôts et taxes...	6 485	6 384
Cotisation statutaire 10%	41 371	36 331
Charges financières	1 534	1 580
Dotations aux amortissements	29 159	28 832
Charges exceptionnelles	43	0
<b>Total</b>	<b>297 776</b>	<b>288 444</b>

### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux

amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	0	23 954
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	20 059	53 955
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>20 059</b>	<b>77 909</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### **4.4.2 Principes de valorisation**

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	421 190	388 311
Prestation	Tarif négocié	0	0
Autres (à préciser)		14 487	7 050
<b>Total</b>		<b>435 677</b>	<b>395 361</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France	MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD   CR CHR		31/12/2022						
06/03/2023 - 15:16								
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 790 278,97</b>	<b>1 071 181,18</b>	<b>1 140 975,46</b>	<b>261 490,28</b>	<b>260 691,90</b>			<b>20 059,46</b>
Achats de marchandises	8 928,20	4 922,65		3 852,00	153,55			
Variation de stock								
Autres achats et charges externes	488 879,45	261 877,29		150 108,51	76 893,65			
Aides financières	1 233 227,99	92 252,53	1 140 975,46					
Impôts, taxes et versements assimilés	34 434,54	23 617,80		3 069,89	7 746,85			
Salaires et traitements	561 188,94	403 043,23		56 419,23	101 726,48			
Charges sociales	186 919,33	133 430,94		18 907,60	34 580,79			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	102 388,10	69 294,45			33 093,65			
Reports en fonds dédiés	20 059,46							20 059,46
Autre charges d'exploitation	154 252,96	82 742,29		29 133,05	42 377,62			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>54 694,52</b>			<b>53 491,53</b>	<b>1 202,99</b>			
Sur opérations de gestion	54 651,81			53 491,53	1 160,28			
Sur opérations en capital	42,71				42,71			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
<b>AUTRES</b>	<b>3 064,32</b>						<b>3 064,32</b>	
Participation des salariés aux résultats								
Impôt sur les bénéfices	3 064,32						3 064,32	
<b>C.R</b>	<b>2 848 037,81</b>	<b>1 071 181,18</b>	<b>1 140 975,46</b>	<b>314 981,81</b>	<b>297 775,58</b>		<b>3 064,32</b>	<b>20 059,46</b>
<b>C.E.R</b>								

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			11 231		11 231
Prestations de services	492		3 256	1 185	4 933
Personnel bénévole	36 695		347 358	19 296	403 349
<b>TOTAL</b>	<b>37 187</b>	<b>0</b>	<b>361 845</b>	<b>20 481</b>	<b>419 513</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	8 636
<b>Total</b>	<b>8 636</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
Aides financières non versées non réclamées	88 821
Reprise Kangoo	400
<b>Total</b>	<b>89 221</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Charges s/ex antérieurs AV	53 492
Autres charges s/ex antérieurs	1 160
Valeur comptble des immo cédées	43
<b>Total</b>	<b>54 695</b>

## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

28/03/2023 - 18:52

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	068 - COMITÉ DU HAUT RHIN	Décembre 2022	Décembre 2021
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE CER</b>		<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-2 589 772,92</b>	<b>-2 699 059,97</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-260 224,00	-253 656,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 227 399,78	-2 358 339,72
Dons manuels non affectés		-1 494 626,43	-1 472 116,28
Dons manuels affectés		-134 656,22	-88 201,71
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-563 767,13	-703 826,66
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-34 350,00	-94 195,07
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-102 149,14	-87 064,25
Manifestations		-26 612,00	-17 134,51
Ventes (dont abonnement à vivre)		-890,00	-880,00
Prestations et autres ventes		-1 714,53	-370,25
Activités de récupération		-7 551,25	-9 643,95
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-20 423,55	-23 042,32
Autres produits affectés			
Produits financiers		-27 208,86	-21 771,20
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-17 748,95	-14 222,02
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>-82,00</b>	
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-15 668,00</b>	<b>-60 560,30</b>
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-15 668,00	-60 560,30
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-2 605 522,92</b>	<b>-2 759 620,27</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-102 355,58</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>-2 707 878,50</b>	<b>-2 759 620,27</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 098 808,52	1 246 811,13
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-102 355,58	773 833,79
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	55 431,74	78 163,60
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 051 884,68</b>	<b>2 098 808,52</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-435 677,28</b>	<b>-395 360,75</b>
Bénévolat	-421 190,41	-388 310,62
Prestations en nature		
Dons en nature	-14 486,87	-7 050,13
<b>TOTAL</b>	<b>-435 677,28</b>	<b>-395 360,75</b>

068 - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2022	Décembre 2021
<b>EMPLOIS PAR DESTINATION CER</b>		<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>2 154 958,56</b>	<b>1 356 137,24</b>
1.1 Réalisées en France		2 154 958,56	1 356 137,24
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		1 013 983,10	795 053,37
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		783 118,60	608 198,66
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		156 975,60	129 804,86
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		5 122,85	5 125,49
Actions de société et politique de santé		4 596,79	4 329,19
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		64 169,26	47 595,17
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		1 140 975,46	561 083,87
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		377 662,84	61 733,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		100 011,67	75,87
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		7 080,00	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		656 220,95	499 275,00
<i>Programmes nationaux</i>		398 220,95	297 275,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		258 000,00	202 000,00
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>261 490,28</b>	<b>310 772,28</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		261 490,28	310 772,28
Frais d'appel de dons		121 250,76	143 831,95
Frais d'appel des legs			
Frais traitements des dons		88 286,04	74 351,53
Frais de traitements des legs		1 519,06	64 746,77
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		46 139,49	24 007,09
Activités de récupérations		4 294,93	3 834,94
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>271 370,20</b>	<b>264 798,96</b>
3.1 Frais d'information et de communication		48 792,79	39 400,09
Frais d'information et de communication externe		35 880,69	28 750,03
Frais d'information et de communication interne		12 912,10	10 650,06
3.2 Frais de fonctionnement		191 884,31	194 986,42
Frais de gestion		143 530,52	152 271,56
Formation administrative		497,78	
Impôts et taxes		6 484,86	6 384,20
Cotisation statutaire 10%		41 371,15	36 330,66
3.3 Autres charges		30 693,10	30 412,45
Charges financières		1 533,76	1 580,48
Dotations aux amortissements		29 159,34	28 831,97
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>2 687 819,04</b>	<b>1 931 708,48</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			<b>123,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>20 059,46</b>	<b>53 955,00</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>773 833,79</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 707 878,50</b>	<b>2 759 620,27</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>53 351,59</b>	<b>44 664,01</b>
<i>Réalisées en France</i>		53 351,59	44 664,01
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>361 844,53</b>	<b>320 168,49</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>20 481,16</b>	<b>30 528,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>435 677,28</b>	<b>395 360,75</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		-6 605,30	
=- Utilisation		15 668,00	60 560,30
=+Report		20 059,46	53 955,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-2 213,84	-6 605,30

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2022	→Voiture Kangoo	12 999			12 999	2 961	2 961
2022	→Voiture Aygo	10 299			10 299	1 860	1 860
2022	→Tire palette Cartouches	1 128			1 128	174	174
2022	→Enceinte MDL	250			250	21	21
2022	→Claviers	318			318	5	5
2022	→2 PC+claviers	2 434			2 434	552	552
2022	→Visio MDL	1 180			1 180	212	212
2022	→Stations d'accueil	1 270			1 270	187	187
2022	→Visio MDL	1 960			1 960	53	53
2022	→Visio MDL	6 181			6 181	132	132
2022	→PC visio	779			779	17	17
2022	→PC	1 567			1 567	45	45
2022	→PC portables	2 235			2 235	668	668
2022	→Casques réalité virtuelle Prévention	4 800			4 800	243	243
	<b>Total</b>	<b>47 400</b>			<b>47 400</b>	<b>7 130</b>	<b>7 130</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

#### 5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		-12 500
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration	-74 404	
→ Assurance-vie		
<b>Total</b>	<b>-74 404</b>	<b>-12 500</b>

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	25	1574	1	25562
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	31	3403	2	55265
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	3	203	0,1	3297
	5	1096	1	17799
	1947	19555	12	317573
<b>Total</b>	<b>2 011</b>	<b>25 831</b>	<b>16</b>	<b>419 496</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

### 5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	15	26 896	15
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>26 896</b>	<b>15</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 740
	<b>Total</b>	<b>1 740</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 32 528 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.